

atlantic

On est bien chez vous.

PETITES CAPACITÉS

CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE

Electric water heater



Tous les outils et
conseils pour piloter
votre chauffe-eau

FR
EN

NOTICE D'UTILISATION ET D'INSTALLATION

Installation and operating manual

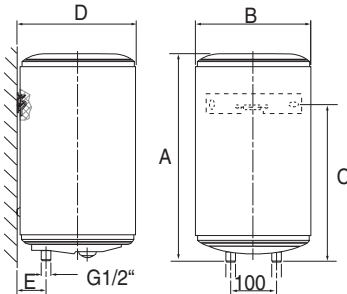
À CONSERVER PAR L'UTILISATEUR

Manual must be kept by end user

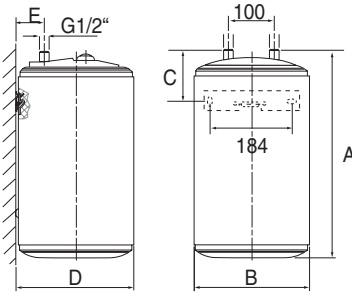
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES ET DIMENSIONNELLES
CARACTERÍSTICAS TECNICAS Y DIMENSIONALES
TECHNISCHE EIGENSCHAPPEN EN AFMETINGEN
TECHNICAL CHARACTERISTICS AND DIMENSIONS

MODELES	CAPACITES en litres	PUISSANCE en W	CONSOMMATION KWh/24h à 65°C	DIMENSIONS en mm					POIDS en kg
				A	B	C	D	E	
MODELLOS	CAPACIDADES en litros	POTENCIA en W	CONSUMO KWh/24h a 65°C	DIMENSIONES en mm					PESO en kg
MODELLEN	INHOUD liter	VERMOGEN in W	VERBRUIK KWu/24u bij 65°C	A	B	C	D	E	GEWICHT in kg
MODELS	CAPACITY in litres	VOLTAGE in W	CONSUMPTION KWh/24h at 65°C	A	B	C	D	E	WEIGHT in kg
PC 10 R	10	1600	0,43	456	255	289	262	64	8,5
PC 10 S	10	2000	0,63	456	255	218	262	64	8,5
PC 15 R	15	2000	0,51	496	287	327	294	70	10
PC 15 S	15	2000	0,68	496	287	218	294	70	10
PC 15 RB	15	1600	0,51	399	338	236	345	81	10
PC 15 SB	15	2000	0,66	399	338	164	345	81	10
PC 30	30	2000	0,73	623	338	463	345	81	14,5
PC 50	50	2000	0,99	918	338	750	345	81	20

INSTALLATION / INSTALACIÓN / INSTALLATIE / INSTALLATION



Sur évier / Sobre fregadero
Boven de gootsteen / Above sink



Sous évier / Bajo fregadero
onder de gootsteen / Under sink

IMPORTANT : Les chauffe-eau "SUR-EVIER" doivent **impérativement** s'installer **tubes vers le bas**.
Les chauffe-eau "SOUS-EVIER" doivent **impérativement** s'installer **tubes vers le haut**

IMPORTANTE : Los calentadores de agua "SOBRE FREGADERO" deben instalarse **imperativamente con los tubos hacia abajo**. Los calentadores de agua "BAJO FREGADERO" deben instalarse **imperativamente con los tubos hacia arriba**.

BELANGRIJK : De boilers"BOVEN DE GOOTSTEEN" moeten **verplicht met de leidingen onderaan** geïnstalleerd worden. De boilers"ONDER DE GOOTSTEEN" moeten **verplicht met de leidingen bovenaan** geïnstalleerd worden.

IMPORTANT : The "above sink" water heaters must **obligatorily** be installed **with the tubes downwards**. The "under sink" water heaters must **obligatorily** be installed **with the tubes upwards**

USER ADVICE AND RECOMMENDATIONS FOR MAINTENANCE

GB

Maintenance

A water heater requires little maintenance.

Domestic maintenance : for the user, this means operating the pressure relief valve once or twice every month.

Maintenance by a specialist : have the equipment inspected every two years.

Guarantee

GUARANTEE CONDITIONS

The water heater must be installed by a qualified person in accordance with standard practice, standards in force and the requirements of these technical instructions. It shall be used normally and shall be maintained regularly.

Under these conditions, our guarantee covers free exchange or supply to our distributor of parts that we recognise as being defective, or possibly the entire unit, excluding labour and transport costs, and any indemnity and extension of guarantee. Our guarantee starts on the installation date (the purchase or installation invoice having probatory force) ; if no invoice is available, the start date will be the date of manufacture shown on the water heater name plate + 6 months.

A unit supposed to have caused damage is not to be moved and must remain at the disposal of experts. The victim of the damage must warn his insurance company.

GUARANTEE LIMITS

This guarantee excludes failures due to :

Abnormal environmental conditions :

Various damages caused by shocks or dropping during handling after departure from the factory.

Positioning the heater in a location subjected to frost or humid, aggressive or badly ventilated environments. Use of water with aggressiveness criteria such as those defined by national technical rules for plumbing and hot water (content of chlorides, sulphates, calcium, resistivity and TAC). Water pressure greater than 5 bars. Electrical power supply with high overvoltages (mains, lightning...).

Damage resulting from undetectable problems due to the choice of the location (difficult access) and which would have been avoided if the heater was immediately repaired.

An installation not in conformity with the regulations, standards and standard practice, and particularity :

New pressure relief valve missing or not installed according to national standards, or modification to its setting... No couplings (cast iron, steel or insulating) on the hot water connection pipes which may cause corrosion. Defective electrical connection : not in conformity with national standards, incorrect earthing. The heater was switched on without filling first (dry heating). The heater is put in a position that is not in conformity with the user's instructions.

Defective maintenance :

Abnormal scaling of heating elements or safety devices. Failure to properly maintain the pressure relief valve resulting in overpressure. Modification to original equipment without the manufacturer's opinion, or use of spare parts not referenced by manufacturer.

**The failure of a component may never be a reason for replacing the whole unit.
The complete set of spare parts is held at your disposal by the manufacturer.**

NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

F

Mise en place du chauffe-eau

Le positionner le plus près possible du lieu d'utilisation.

Placer l'appareil à l'abri du gel (ainsi que les tuyauteries).

Fixer l'étrier sur le mur à l'aide de deux goujons M8 préalablement scellés ou chevillés.

Le montage doit être conforme aux prescriptions du DTU 60-1.

Prévoir un bac de rétention avec écoulement à l'égout si le chauffe-eau est installé au-dessus de locaux habités (combles par exemple).

Raccordement hydraulique

MONTAGE EN PRESSION

Le chauffe-eau installé sous pression doit obligatoirement être équipé d'un groupe de sécurité neuf, ce groupe (non fourni par le constructeur) sera obligatoirement conforme à la norme NFD 36-401 et situé le plus près possible du chauffe-eau.

Si la pression nominale du réseau est supérieure à 5 bar, prévoir le montage d'un réducteur de pression sur l'alimentation générale.

Le montage du groupe de sécurité est réalisé sur le tube d'entrée d'eau froide, au plus près du chauffe-eau, l'étanchéité étant à réaliser sur les filets. **Il se trouve en position verticale sur tous les modèles.**

La vidange du groupe de sécurité doit être raccordée à un circuit d'évacuation par l'intermédiaire d'un siphon avec garde d'air. Pendant les périodes de chauffe l'eau contenue dans la cuve va se dilater et la soupape de sécurité en laissera échapper une partie afin que la pression interne ne dépasse pas 7 bar.

Cet écoulement est normal et peut représenter 3% de la capacité de l'appareil à chaque chauffe.

MONTAGE EN ECOULEMENT LIBRE

Ce montage n'autorise que l'alimentation d'un seul point d'eau chaude et nécessite l'installation d'un robinet mélangeur spécifique.

Dans ce cas, il n'y a pas lieu d'utiliser un groupe de sécurité.

Attention, un léger écoulement par la robinetterie est normal pendant la chauffe de l'appareil ; la sortie de l'eau chaude ne doit jamais être obstruée.

DANS LE CAS DE CANALISATION EN CUIVRE, UN MANCHON DIELECTRIQUE DOIT ETRE PLACE SUR LE TUBE DE SORTIE D'EAU CHAUDE.

Branchement électrique

F

Le chauffe-eau doit être raccordé au réseau au moyen du cordon 3 conducteurs livré avec l'appareil (alimentation monophasée 230 volts avec terre exclusivement).

La mise à la terre est obligatoire, elle est prévue d'origine sur le cordon d'alimentation (fil vert/jaune).

La ligne d'alimentation du chauffe-eau doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire, la distance d'ouverture des contacts doit être d'au moins 3 mm.

L'alimentation du chauffe-eau doit être faite suivant les règles de l'art et conformément à la NFC 15-100.

Mise en service

REPLISSAGE DU CHAUFFE-EAU

Ouvrir le robinet d'eau chaude (dans tous les cas).

Ouvrir le robinet d'eau froide (situé sur le groupe de sécurité dans le cas d'un montage en pression).

Purger l'air contenu dans le chauffe-eau jusqu'à écoulement de l'eau au robinet d'eau chaude.

VERIFICATION DU BON FONCTIONNEMENT

Vérifier que les caractéristiques de branchement électrique sont conformes à celles du secteur et que le raccordement à la terre a bien été effectué.

Mettre l'appareil sous tension et vérifier le bon fonctionnement à la première mise en température.

Il est possible de régler la température de consigne jusqu'à environ 70°C en tournant le bouton de réglage du thermostat.

NE JAMAIS METTRE LE CHAUFFE-EAU SOUS TENSION SANS EAU AU RIQUE DE DEGRADER LA RESISTANCE DE CHAUFFE NON COUVERTE PAR LA GARANTIE DU CONSTRUCTEUR.

Remplacement éventuel d'éléments constitutants

Les pièces pouvant être remplacées sont :

- le thermostat (régulation et sécurité), - l'élément chauffant - le voyant lumineux.

La vidange du chauffe-eau est nécessaire pour le remplacement de l'élément chauffant blindé en modèle sur évier.

Pour toute commande, préciser le type de chauffe-eau, sa capacité, sa date de fabrication (voir indications sur certificat de garantie).

NOTA : Toute opération de remplacement doit être effectuée par une personne qualifiée et après avoir interrompu l'alimentation électrique.

Electrical connection

GB

The water heater must be connected to the mains power supply in using the 3-conductor cable supplied with the equipment (single phased power supply 230 Volts with earthing only).

Earthing is compulsory and is provided inside the supplied cable for power supply (green/yellow wire).

The water heater supply line must be equipped with an all-poles breaking device and the contact opening distance must be at least 3 mm.

The water heater power supply must be made in accordance with standard practice and the standards in force.

Start up

FILLING THE WATER HEATER

Open the hot water valve (in all cases).

Open the cold water valve (on the pressure relief valve in case of an installation under pressure).

Let the air inside the water heater come out until water starts flowing from the hot water tap.

VALIDATING WATER HEATER IS FUNCTIONAL

Check whether the connection characteristics comply with those of the mains and whether the earthing connection is actually made.

Switch the unit on and check whether the water heater works well during its first heating period.

It is possible to adjust the temperature to about 70°C in turning the thermostat switch.

NEVER SWITCH THE WATER HEATER ON WHEN IT IS EMPTY, THIS MAY DAMAGE THE HEATING ELEMENT WHICH IS AND WILL NOT COVERED BY THE MANUFACTURER'S GUARANTEE.

Replacement of components

The following parts may be replaced :

- The thermostat (regulation and cut-out), - The heating element, - The pilot light.

The water heater must be drained before replacing the sheathed heating element.

For all orders, please give details such as the water heater type, its capacity, manufacturing date (see guarantee certificate).

NOTE : All replacement operations must be made by a qualified person, after having disconnected the power supply.

INSTALLATION AND USER'S INSTRUCTIONS

GB

Positioning of the water heater

Place it as close as possible to the place of use.

Place it in a room protected from frost (protect the pipes as well).

Attach the wall bracket to the wall using both of the M8 bolts previously grouted into the wall or fixed using inserts.

The installation must comply with the requirements in force in the country of installation.

Provide a retention tank with flow to the drain if the water heater is installed above inhabited premises (for example attic).

Hydraulic connection

INSTALLATION WITH PRESSURE

The water heater installed under pressure must obligatorily be equipped with a new pressure relief valve, this unit (not supplied by the manufacturer) must comply with the applying standards and is to be located as close as possible to the water heater.

If the nominal network pressure exceeds 5 bars, install a pressure reducer on the mains supply line.

The pressure relief valve is to be fitted directly on the cold water inlet tube, as near as possible to the water heater, this connection being sealed on the threads. **It must be installed vertically on all models.**

The unit drain must be connected to a drain circuit through a siphon with an air trap. During heating periods, the water inside the tank will expand and the pressure relief valve will allow part to escape so that the internal pressure in the tank does not exceed 7 bars.

This flow is normal and may be as high as 3% of the capacity of the unit during each heating period.

FREE FLOW INSTALLATION

This installation allows to feed only one hot water tap and requires the installation of a special mixing tap. In that case it is not necessary to use a pressure relief valve.

Caution, some water may flow from the tap. This is normal during the heating period ; the hot water outlet must never be obstructed.

FOR COPPER PIPES, AN ISOLATING SLEEVE MUST BE PLACED ON THE HOT WATER OUTLET.

CONSEILS A L'USAGER - RECOMMANDATIONS D'ENTRETIEN

F

Entretien

Un chauffe-eau nécessite peu d'entretien.

L'entretien domestique : pour l'utilisateur, manœuvrer le groupe de sécurité une à deux fois par mois.

L'entretien par un spécialiste : tous les deux ans, il est nécessaire de faire procéder à un contrôle des équipements.

Garantie

CONDITIONS DE GARANTIE

Le chauffe-eau doit être installé par une personne qualifiée conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions des notices techniques.

Il sera utilisé normalement et régulièrement entretenu.

Dans ces conditions, notre garantie s'exerce par échange ou fourniture gratuite à notre distributeur des pièces reconnues défectueuses par nos services, ou le cas échéant de l'appareil, à l'exclusion des frais de main-d'œuvre et de transport ainsi que de toutes indemnité et prolongation de garantie. Notre garantie prend effet à compter de la date de pose (facture d'achat ou d'installation faisant foi) ; en l'absence de justificatif, la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur la plaque signalétique du chauffe-eau majorée de six mois. Un appareil présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur place à la disposition des experts, le sinistré doit en informer son assureur.

LIMITES DE GARANTIES

Sont exclues de cette garantie les défaillances dues à :

Des conditions d'environnement anormales :

Dégâts divers provoqués par des chocs ou des chutes au cours des manipulations après départ usine. Positionnement de l'appareil dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries (ambiances humides, agressives ou mal ventilées). Utilisation d'une eau présentant des critères d'agressivité tels que ceux définis par le DTU plomberie 60-1 additif 4 eau chaude (taux de chlorures, sulfates, calcium, résistivité et TAC). Pression d'eau supérieure à 5 bar. Alimentation électrique présentant des surtensions importantes (réseau, foudre,...) Dégâts résultant de problèmes non décelables en raison du choix de l'emplacement (endroit difficilement accessible) et qui auraient pu être évités par une réparation immédiate de l'appareil.

Une installation non conforme à la réglementation, aux normes et aux règles de l'art, notamment :

Absence ou montage incorrect d'un groupe de sécurité neuf et conforme à la norme NFD 36-401, modification de son tarage... Absence de manchon (fonte, acier ou isolant) sur les tuyaux de raccordement eau chaude pouvant entraîner sa corrosion. Raccordement électrique défectueux : non conforme à la norme NFC 15-100, mise à la terre incorrecte. Mise sous tension de l'appareil sans remplissage (chauffe à sec). Positionnement de l'appareil non conforme aux consignes de la notice.

Un entretien défectueux :

Entartrage anormal des éléments chauffants ou des organes de sécurité. Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions. Modification des équipements d'origine, sans avis du constructeur ou emploi de pièces détachées non référencées par celui-ci.

**La défaillance d'un composant ne justifie en aucun cas le remplacement de l'appareil.
Le constructeur tient à votre disposition l'ensemble des pièces détachées.**

CERTIFICAT DE GARANTIE

À CONSERVER PAR L'UTILISATEUR DE L'APPAREIL

■ GARANTIE UTILISATEUR

Conformément aux dispositions légales en vigueur, les utilisateurs bénéficient en tout état de cause de la garantie légale des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code Civil) et de la garantie légale de conformité pour les biens de consommation due par le dernier vendeur (articles L217-1 et suivants du Code de la Consommation).

■ GARANTIE CLIENTS PROFESSIONNELS ATLANTIC

Nos appareils sont garantis contre tout défaut de fabrication dans les conditions définies dans nos Conditions Générales de Vente et pour les durées suivantes :

- **3 ans pour la cuve du chauffe-eau.**

- **2 ans pour l'appareillage électrique et les équipements amovibles**

La garantie comprend l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses après expertise par notre Service Après-Vente, à l'exclusion de tous frais annexes qu'il s'agisse de main d'œuvre, déplacement, perte de jouissance ou d'exploitation ou de toutes indemnités à titre de dommages et intérêts.

Nos produits peuvent faire l'objet d'extension de garantie – consulter notre Service Après-Vente.

La validité de la garantie est notamment conditionnée à l'installation et à la mise en service de l'appareil par un installateur professionnel agréé ou qualifié ainsi qu'à la réalisation des entretiens réguliers conformément aux instructions précisées dans nos notices.

La garantie ne couvre pas les dommages dus à une installation non-conforme, un défaut d'entretien ou une utilisation impropre, notamment : voir la liste non exhaustive au paragraphe Garantie de la notice.

■ RETOUR SOUS GARANTIE

Les retours de produits effectués au titre de la garantie ne seront acceptés que s'ils font l'objet d'un accord préalable de la part d'ATLANTIC, par écrit, matérialisé par l'autorisation de retour numérotée.

Les pièces jugées défectueuses seront systématiquement retournées pour expertise en port payé au SAV ATLANTIC (adresse ci-dessous). Un avoir ou un échange sera effectué suivant le cas, si l'expertise révèle une défaillance effective.

■ **ATTENTION** : Un produit présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur site à la disposition des experts d'assurance et le sinistré doit en informer son assureur. Tout remplacement doit se faire en accord avec l'assurance.

ATLANTIC SAV

Rue Monge - BP 65 - F-85002 LA ROCHE SUR YON